Wallonie infrastructures SPW

Service public de Wallonie
MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES
SPW MI 08.06.02 - Direction des routes de Charleroi

Rue de l'Ecluse, 22 - B-6000 Charleroi
Tél.: +32 (0)71 65 48 80 Fax: +32 (0)71 63 12 11

Levés :	Dessin :

HR3/22/301-R1

Pour accord sur la limite SPW définie par les points 1 - P42 - P43 et 6

Mr D. DE SMEDT — Géomètre Expert Immobilier — N° CAD : CAD190005

Mr Gabriel CALLARI — Géomètre Expert Immobilier — N° : GEO071042

Présenté par le soussigné Chef de Projets

Le Directeur

ir Jean-Philippe BILLE

Charleroi, le 24/5/24 ir. B. LEROT

Vu et approuvé par le soussigné Ingénieur des Ponts et Chaussées - Directeur

Charleroi, le 24/05/24 ir. J-Ph. BILLE

Modifications

Indice	Date	Nature

Echelle(s)	Classement
1/300	

N 569b

Courcelles

Vente d'excédents d'emprise de la Région Wallonne cadastrés

Commune de Courcelles

1e Division, Section C

1458C² ; 1459F et 1460P

ORIGINAL ☒ COPIE ☐ DOSSIER MI862: _____/___

Province de Hainaut
Commune de Courcelles
1e Division Section C
Plan de Mesurage
Des parcelles n°1458C2, 1459F & 1460 P
Sises rue des Quatre Seigneuries

Agissant à la requête du SPW M.I.
représenté par M. LEROT Bertrand, Ing

Plan dressé par le Géomètre-Expert Gabriel Callari,
Assermenté auprès du Tribunal de 1e Instance de Mons
Inscrit au Tableau des Titulaires sous le n°GEO071042
T : 0495/10.34.00 - E : callari.gabriel@gmail.com

ait à Courcelles, le 27/08/2023, à l'échelle 1/300 (Format A3)

Motivation des limites :
1) Entre les points 1-P42-P43-P44 : suivant le plan dressé par l'Ingénieur M.STAS en date du 11/01/1980 (Ref SPW : HR3/22/301 ; REF Stipad : 52015-630), et suivant le plan dressé par l'Ingénieur M. STAS en 1983 (Ref SPW : HCR3/22/301B) ;
2) Au point 1 : à l'intersection de l'ancienne clôture présumée privative au C1383F (selon les consorts D'Amico-Blasioli) et la limite selon le plan décrit au point 1)
3) Entre les points 2-3-4 : suivant le plan dressé par le G.Ex EVRARD en date du 25/02/1965 ;
4) Entre les points 4-5-6 : suivant le croquis de mutation 207 n°36 de 1916, correspondant à la création de la voirie ;
NOTE :
La remise concerne les excédents des emprises 10,11 & 12 du plan d'emprises HR3/22/30 dressé en date du 11/01/1980 par l'ingénieur des Ponts et Chaussées M. STAS.

Table des coordonnées
Lambert 72

n°	X	Y	Type
1	148805.90	124354.31	BN
2	148842.85	124368.39	Piquet en fer
3	148850.00	124350.84	Piquet en fer
4	148899.89	124378.60	BN
5	148881.41	124344.36	BN
6	148873.67	124329.34	BN
P41	148755.98	124378.45	BN
P42	148820.82	124347.09	BN
P43	148854.34	124333.16	BN
P44	148875.00	124329.08	Pt non mat
A	148880.60	124342.78	Lim plan de secteur
B	148857.11	124354.79	Lim plan de secteur

Pour accord sur la limite avec le domaine public, entre les points 4-5-6 :

Pour l'Administration Communale de Courcelles

Le 26/01/24

Administration Communale HAINAUT

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
L. LAMBOT

LA DÉPUTÉE BOURGMESTRE
C. TAQUIN

gnatures, pour accord sur les limites entre les points:

-2 : D'Amico-Blasioli
Pour D'Amico et Blasioli

: Buzin - Segers
Pour BUZIN - SEGERS

-3-4 : Semal - Alzetta
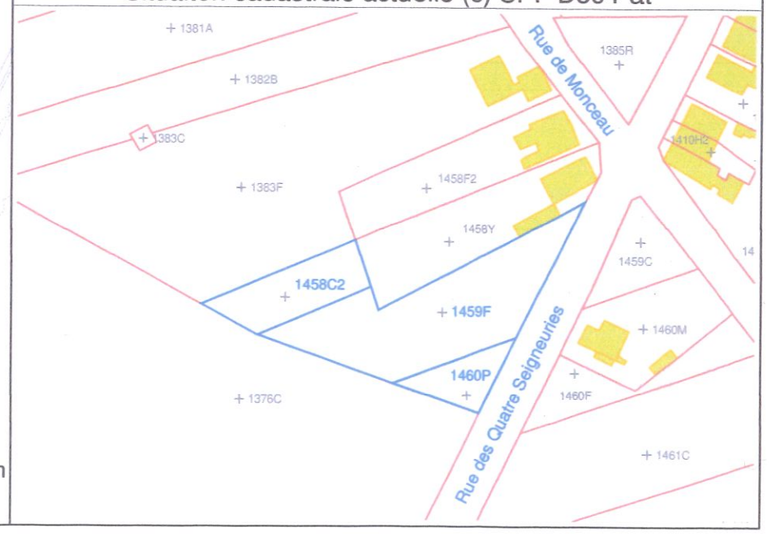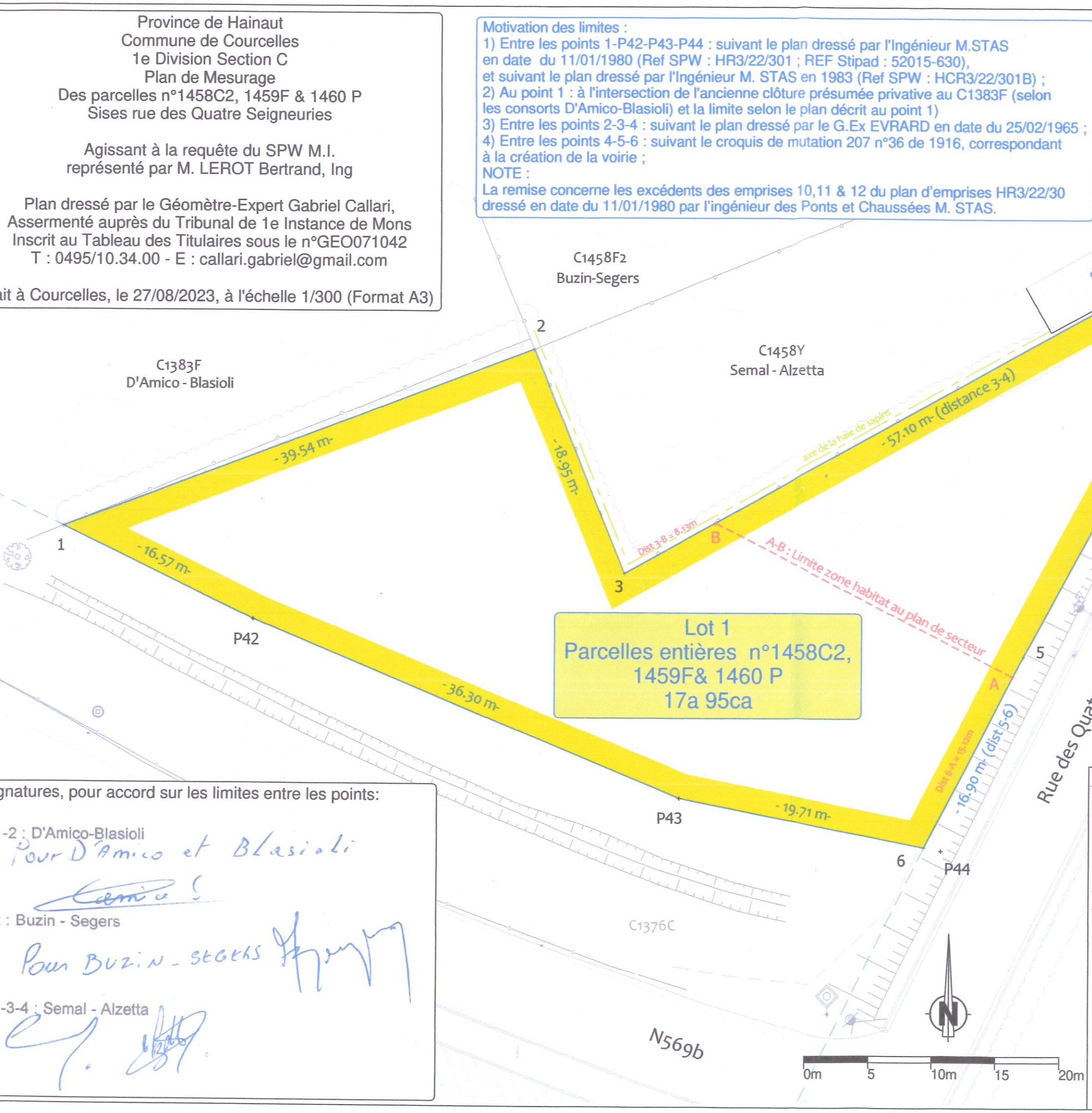
Situaiton cadastrale actuelle (c) SPF Doc Pat